

**REUNION DE LA COMMISSION PLENIERE MEDICALE NATIONALE
CHAMPS SUR MARNE
SAMEDI 03 02 2018**

Présents : Mr Emmanuel GIRARD, Dr Philippe GRIPPON, Dr Daniel KOEHLIN, Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI, Dr François DESCLAUX

Selon l'ordre du jour :

**Rapport du président de la commission médicale nationale
Dr Philippe Grippon**

Le bilan de la saison 2016 2017 est marquée par de profonds bouleversements.

Changement de l'équipe dirigeante, changement au niveau de la direction technique nationale.

Les missions de la commission médicale statutaires ont été confirmées par l'annexe 3 validées par le nouveau BEX :

- D'assurer l'application au sein de la FFCK des dispositions législatives et réglementaires édictées par le ministère chargé des sports dans le domaine médico-sportif,
- Organiser la surveillance de la santé des sportifs sélectionnés dans les équipes de France, de préciser les modalités de délivrance du certificat d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique des activités sportives fédérales,
- Assurer qualitativement et quantitativement l'encadrement médical et paramédical des sportifs au cours des compétitions nationales et internationales ainsi qu'au cours de leurs stages préparatoires,
- Mettre en place la surveillance médicale réglementaire des sportifs « Espoir », de « Haut niveau » ou admis dans une structure d'entraînement du Parcours de Performance Fédéral (PPF), selon la législation en vigueur,
- De promouvoir et participer à toute action médico-sportive auprès des pratiquants et de leur encadrement dans le domaine de la performance, de la santé, de la prévention, de la sécurité de la formation et de la recherche, ainsi que de la prévention et la lutte contre le dopage,
- De faire respecter les règles professionnelles et déontologiques médicales et paramédicales en s'assurant que tous les intervenants médicaux et paramédicaux auprès des sportifs possèdent bien les qualités requises et en particulier les diplômes et assurances nécessaires à l'exercice de leur profession,
- De faire des propositions, de participer à la réflexion et de fournir un avis circonstancié en réponse à toute demande d'autres instances fédérales sur tout sujet à caractère de santé, et notamment :
 - La surveillance médicale réglementaire des sportifs,
 - La veille épidémiologique,
 - La prévention et la lutte contre dopage,

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

- L'encadrement des collectifs nationaux,
 - La formation continue de l'encadrement médical et paramédical,
 - La participation aux programmes de recherche médico-sportifs,
 - Les actions de prévention d'éducation et de promotion à la santé auprès du grand public par la pratique du CK,
 - L'accessibilité des publics spécifiques et en particulier des personnes en situation de handicap (PSH),
 - De préciser les contre-indications médicales liées à la pratique des disciplines sportives pour lesquelles la FFCK a reçu délégation,
 - Les critères de sur classement,
 - Les dossiers médicaux litigieux de sportifs,
 - L'organisation et la participation à des colloques, des congrès médicaux ou médico-sportifs,
 - Les publications concernant la pratique du CK et la santé.
- D'assurer l'information des adhérents dans le domaine médico-sportif, au travers, notamment du site internet de la FFCK,
 - D'élaborer un budget de fonctionnement à soumettre aux instances dirigeantes fédérales,
 - De participer à l'élaboration du volet médical et santé de la convention d'objectifs du Ministère chargé des sports,
 - De statuer, en s'entourant éventuellement des experts compétents, en cas de demande de recours contre un certificat médical de contre-indication à la participation aux compétitions et en particulier dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire.
 - De régler les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence.

Nous avons pu rencontrer le directeur technique national le 14 12 2017 qui nous a proposer le Docteur Thomas Scalliet comme médecin coordonnateur des équipes de France poste resté vacant depuis le départ du Dr Bourdin et qui nous a éclairé sur l'organisation du staff des équipes de France. Une réunion du haut niveau doit être programmée prochainement sur les aspects médicaux de la préparation des équipes.

Le SMR est assuré par le Dr Chanut qui suit les dossiers du SMR Celui-ci a été règlementairement allégé. Le tarif était de 260 euros en moyenne il passe actuellement à 140 euros auquel il convient d'ajouter le cout du système informatique Askamon et les charges du médecin du SMR pour environs 173athlètes en liste haut niveau et 213 sportifs espoirs.

. Un outil de suivi et de recueil des accidents ou incident survenu sur les sportifs en liste est en place mais peu de retour d'information sur cet outil.

Suite à la loi de simplification administrative du 26 01 2016 avec son décret d'application en mai 2016, nous avons adapté la périodicité du certificat médical qui sous réserve d'un QS Sport négatifs soit rendu annuellement a été prolongée à trois ans pour les pratiquants en compétition et sans limite pour les pratiquants non compétiteurs.

Dans la logique de ce texte nous avons sous réserve d'un QS Sport négatif annuel, prolongé la validité du surclassement à 3 ans.

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

La composition de la Commission à été reprécisée :
<http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/10/Annexe-3 - Reglement Commission Medicale ConseilFederal 14 10 2017.pdf>

En ce qui concerne la représentation régionale, sur les 13 régions métropolitaines il reste 5 régions non pourvues centre val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts de France, Normandie, pays de la Loire. Sur les TOM et les DOM la représentation est plus erratique. Un appel est fait pour que les conseils d'administrations des comités régionaux nomment en leur sein un médecin ou mieux encore une commission médicale comme le prévoit nos statuts.

S'il n'a pas été possible de réunir formellement la commission médicale lors des championnats du monde à Pau fin septembre 2017, nous avons été nombreux à participer au colloque médicosportif et de nombreux échanges ont pu avoir lieu. Les actes du colloque sont en attente de diffusion sur le site internet de la FFCK.

Nous avons défini notre programme prévisionnel d'action de la commission médicale pour la période 2018 2024 tout en restant à l'écoute des nouvelles demandes dans la logique de transversalité au service de la santé de nos pratiquants

Rapport du Médecin Fédéral National Dr Daniel KOEHLIN



2017 : première année de l'olympiade « TOKYO » avant Paris 2024 :
première année de reprise de ma vie exclusive de médecin fédéral national après plus de 3 ans passés aussi à l'exécutif fédéral ..

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

Mon action se mène dans le cadre de la politique fédérale votée par l'assemblée générale de la FFCK que j'ai donc acceptée en me présentant (et en étant élu) au conseil fédéral où je siège depuis tant d'années (le plus ancien membre ...).

Le rôle du Médecin fédéral national est bien précisé dans l'annexe 3 du règlement intérieur de la FFCK et c'est donc à partir de ce document que je présente mon rapport de MFN pour cette année 2017.

RI-A3-2.1.5.2 : le médecin fédéral national

« Il.elle assure le lien nécessaire entre la Commission Médicale Nationale, le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral de la FFCK. Il.elle représente la Fédération, sur les sujets relatifs à la santé des sportifs au sein des différentes instances médicales nationales, internationales ou olympiques (CNOSE, UNMF5, CPSF etc.) »

Comme précisé ci dessus j'ai donc assisté à tous les conseils fédéraux de cette année (28 janvier, 18 mars, 20 mai, 14 octobre) en informant et essayant de conseiller les élus de la FFCK sur les questions médico-sportives et de santé de nos licenciés.

Je donnerai ainsi grâce à mes contacts réguliers avec le « monde fédéral » quelques informations, réflexions susceptibles d'intéresser à la fois les pratiquants, les clubs, les élus, les cadres techniques mais aussi les thérapeutes côtoyant nos sportifs :

-comme chacun sait le Certificat de non contre indication (CMNCI) à la pratique sportive est devenu de part la loi le Certificat d'absence de contre indication (**CACI**) à la pratique du sport.

-Ce CACI rédigé par un médecin concerne à la fois la pratique en loisirs et/ou en compétition

-Selon le cas la durée de validité du CACI est variable (documents disponibles sur le site fédéral):

-en cas de pratique en loisir le CACI initial est valable tant que l'auto- questionnaire Q-SPORT annuel ne contient que des réponses négatives

-en cas de pratique en compétition le CACI doit être renouvelé tous les trois ans si les deux auto-questionnaires annuels Q-SPORT intercalaires n'ont aussi que des réponses négatives (en cas d'au moins une réponse positive : nécessité de CACI médical).

-**Le Comité Pagaie Santé** créé en 2014 a été confirmé par l'équipe dirigeante actuelle ainsi que le conseil fédéral à l'unanimité le 18 mars 2017. A la lecture de ces lignes la composition du bureau devrait être officielle avec à sa tête Gilbert PERES. Il me semble utile de préciser que ce CPS travaille bien sur avec des médecins fédéraux mais n'est pas une annexe de la commission médicale : il s'agit d'un engagement politique fédéral dans le cadre de la politique du sport-santé national. (voir annexe 2 : A2 -3.7)

C'est dans ce cadre que représentant de la FFCK, je me suis aussi impliqué dans l'opération « sentez vous sport » organisée annuellement par le CNOSE dans le cadre de la semaine européenne du sport (E'WHOS).

La création d'une « commission des activités de loisirs » (avec à sa tête Alexandre LAMBERT) dont le but est l'amélioration de la prise en charge des licenciés « loisirs » ne pourra que stimuler le CPS et la commission médicale afin que le maximum de sportifs puisse pratiquer le plus longtemps possible en pleine santé les activités des sports de pagaie

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

Il en est de même pour la création d'une « commission nationale Jeunes » (avec à sa tête Jean Michel LEROUX) pour lesquels l'activité physique et sportive est gage de bien être et de bonne santé mais chez lesquels leur organisme en pleine croissance doit retenir notre attention

-Les championnats du monde de PAU : ceux ci en dehors du succès évident sur le plan purement sportif ont permis l'organisation d'un colloque médico-sportif dont le succès fut tout aussi notable grâce à l'intervention d'orateurs de « haut niveau »

Ceux ci furent je crois très satisfaits d'avoir pu démontrer l'intérêt de pratiquer une activité physique et sportive régulière et les sports de pagaie en particulier de part leur aspect varié : de multiples disciplines , de multiples milieux , la pratique individuelle ou en équipage ou en équipes .Merci aux organisateurs de nous avoir aidé et en particulier le Dr Philippe LAGEYRE qui fut incontournable ..

-La politique fédérale de formation est un point fondamental pour notre fédération (gage entre autre de pratique sécuritaire au sein de nos clubs).Il est important de signaler que les marques « **pagaie santé** » et « **pagaie fit** » sont déposées et que des modules de formation spécifiques sont en cours :

la prévention primaire , secondaire , tertiaire (voir quaternaire ..) sera donc possible chez nos licenciés bien portants mais aussi parfois devenus patients ...Nous constatons d'ailleurs dans ce domaine le développement croissant du « Dragon-Ladies » qui ne fait que croître et embellir depuis des années .

-les modalités de surclassement ont été simplifiées avec l'aval des médecins fédéraux ; mais ceux ci rappellent la nécessité encore plus impérieuse de la qualité de l'acte médical au décours duquel est rédigé ce certificat de surclassement.

Il en est de même pour la « surveillance médicale réglementaire » pour nos athlètes inscrits en liste de haut niveau : la qualité doit prendre le pas sur la quantité d'examen qui ne semblait pas plus efficace.

-l'obtention de la délégation octroyée à la FFCK pour de nouvelles disciplines : **le raft et surtout le handi-kayak et le para-canoë** impose à nous médecins une attention toute particulière pour ces disciplines que nous connaissons peu.

-L'existence cette année d'un **contrôle anti-dopage positif** à l'insuline (après plusieurs années de CAD totalement négatifs) nous a rappelé que la vigilance de tous ne doit en aucun cas se relâcher. Dans le cas présent l'absence d'autorisation à usage thérapeutique (AUT) était le seul grief retenu excluant une attitude confirmée de conduite dopante .

-La rénovation du site fédéral avec **la création de la cellule numérique** régulièrement évoquée et j'espère bientôt réalisée devrait permettre aux médecins de la FFCK de pouvoir informer et communiquer avec nos pratiquants, nos cadres, nos élus pour des sujets de santé, médico-sportifs mais peut être aussi environnementaux, de sécurité tant notre commission médicale statutaire a une activité « transversale »

-Présence en tant que représentant du conseil fédéral aux championnats de France Elite de slalom à PAU du 2 au 6 mai 2017

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

-Présence aux championnats de France de slalom à l'ARGENTIERE du 9 au 15 juillet 2017

-Présence à titre personnel aux championnats de France d'Océan racing à CHERBOURG-TOURLAVILLE du 24 au 26 août 2017

-Présence aux championnats du monde de Pau en tant que membre du conseil fédéral, membre de l'AIFCK et orateur au Colloque médico-sportif .

Je considère ce déplacement comme exceptionnel tant les nombreux contacts établis au cours de ces événements sont indispensables pour la rayonnement de la FFCK vis à vis des institutions locales territoriales nationales et internationales.

-Je n'oublierai pas enfin les contacts privilégiés que j'ai régulièrement avec l'amicale des internationaux français de Canoë-Kayak (AIFCK) : que la FFCK soit remerciée pour le soutien accordé et en particulier par la mise à disposition d'Hélène BOURDON du siège fédéral et d'un stand mémorable octroyé à PAU

A3-2.2.2 : composition du bureau (de la commission médicale)

*« Ce bureau sera composé de six médecins en veillant à la présence d'au moins 2 personnes de chaque genre dont au moins le président de la commission médicale nationale, **le médecin fédéral national** .sa composition sur proposition du président de la commission médicale est validée par le bureau exécutif en début d'olympiade ou lors de modifications »*

Aussi dans ce cadre ai je participé aux **bureaux médicaux** (Les 26 janvier, 17 mars, 9 juin, 8 septembre, 8 décembre).en compagnie de Philippe GRIPPON, Gilbert PERES et surtout d'Emmanuel GIRARD (secrétaire général de la FFCK, notre représentant au BEX que je remercie tout particulièrement pour sa disponibilité et son aide constructive) de Bertrand DAILLE et d'Hélène BOURDON. Ces bureaux sont consacrés à la gestion des affaires médicosportives courantes , aux contacts avec les cadres techniques responsables des équipes de France ainsi qu'avec le médecin chargé de la surveillance réglementaire (le Dr Charles CHANUT) , les relations avec les autres commissions fédérales .

Cette année fut particulièrement marquée par l'actualisation de l'annexe 3 du RI de la FFCK (règlement médical) , la création du CPS dans l'annexe 2 de ce même RI FFCK , l'actualisation de l'annexe 10 consacrée aux titres fédéraux , les nouvelles modalités de surclassement)

Présence à la **plénière de la commission de prévention et lutte contre le dopage** en présence des membres des deux commissions sous la direction de leurs deux présidents (René REQUENA et Gilette TREGARO) : transmission des actualités annuelles de la liste des produits dopants de l'AFLD et de l'AMA, informations médicales avec l'aide des Dr Roland ICHE et Gilbert PERES

Présence aussi en tant que médecin professionnel de santé, membre du bureau, au sein des **comités « pagaie-santé »** des 26 janvier,13 mars,9juin,15 septembre et 8 décembre. La collaboration régulière avec le service formation du siège fédéral et en particulier avec Céline RECULET se concrétisera par la future présence d'éducateurs

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

spécialisés dans nos structures dont certaines pourront être labellisées « pagaie-fit » ou « pagaie-santé »

A la lecture de ces lignes **entretien avec le DTN Ludovic ROYÉ et le président de la commission médicale Philippe GRIPPON** (le 12 janvier 2018) qui a permis de faire le point sur la présence médicale et paramédicale au sein des équipes de France, la place et le programme d'actions de la commission médicale au sein de la FFCK dans le cadre de l'obtention des JO et JP à PARIS en 2024

En conclusion, comme il est précisé dans la ligne ci dessus, l'objectif 2024 est devenu incontournable dans toute réflexion portant sur l'animation sportive dans notre pays pour les prochaines années. Cependant en dehors de la politique d'obtention de médailles d'or à la place de médailles d'argent (ce qui concerne l'animation sportive et la prise en charge du haut niveau) il a bien été précisé (et en particulier par Tony ESTANGUET directeur de « PARIS 2024 ») qu'il fallait profiter de cet événement pour qu'il y ait de plus en plus de sportifs pratiquants en transformant donc la France d'une « nation de sportifs » à une « nation sportive » !

Le corps de santé a donc tout son rôle à jouer à la FFCK sur le terrain local club, départements et régions) mais aussi au niveau de ses structures nationales ; afin que **cette pratique des sports de pagaie s'effectue dans les meilleures conditions.**



Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

FFCK 87 Quai de la Marne B.P. 58 94344 JOINVILLE LE PONT CEDEX
TÉLÉPHONE : 01 45 11 08 50

Rapports des Médecins Fédéraux Régionaux (MFR)

Comité régional Auvergne -Rhône Alpes :**Dr Maville Raphael**
Pas de retour actuellement, pas de contact encore établi

Comité régional de **Bourgogne-Franche Comté** : **Dr Suranyi Gisèle**
CF document joint au CR de cette plénière

Comité régional de **Bretagne** : **Pr François CARRE**
Contact téléphonique : Le Pr CARRE répond de façon très réactive aux sollicitations du comité régional ,du médecin chargé de la SMR , du MFN

Comité régional du Centre Val de Loire : Pas de MFR

Comité régional de Corse : Pas de MFR

Comité régional Grand Est :Pas de MFR

Comité régional Hauts de France : Pas de MFR

Comité régional **d'Ile de France** : **Dr Philippe Grippon**
CF document joint au CR de cette plénière

Comité régional de Normandie : Pas de MFR

Comité régional de **Nouvelle Aquitaine** :**Dr François Desclaux**
CF document joint au CR de cette plénière

Comité régional d'**Occitanie** : **Dr Mélanie Badin**
Contact téléphonique : Active sur sa région étant par ailleurs
Médecin des équipes de France de paracanoë para-canoë

Comité régional de **PACA** : **Dr Ramage Gilles**
Contact téléphonique : peu de sollicitations sur la région mais à disposition du CRCK PACA

Proposition de nomination des nouveaux membres du Bureau médical par la commission à valider par le BEX :

Dr Gisèle SURANYI
Dr Catherine VERZAT PAOLETTI
Dr François DESCLAUX

(Pour rappel : Membres déjà nommés :
Dr Philippe GRIPPON

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19

Dr Daniel KOEHLIN
Dr Gilbert PERES)

La commission médicale confirme le Dr Catherine VERZAT PAOLETTI comme référente à la commission « jeunes » fédérale présidée par Mr Jean Louis LEROUX.

La commission médicale nomme le Dr François DESCLAUX comme référent à la commission « loisir » présidée par Mr Alexandr LAMBERT. Une présentation de cette nouvelle commission est faite aux médecins présents par son président.

La commission médicale nomme le Dr Daniel KOEHLIN comme référent à la commission de prévention et lutte contre le dopage présidée par Mr René REQUENA.

La commission médicale nomme le Dr Philippe GRIPPON comme référent à la Commission Nationale Espaces Sites Itinéraires et Navigation Durable « CNESIND » présidée par Mr Georges DANTIN.

Projet de développement de la commission médicale 2018-2024 dans le cadre de la politique fédérale.

Cf document joint qui sera finalisé lors du prochain bureau médical du 8 mars 2018 afin d'être validé par le BEX

La Prochaine Réunion Commission Médicale Nationale aura lieu vraisemblablement **en 2020**
(fréquence biannuelle déterminée par le BEX pour les plénières des commissions fédérales)

La réunion est close à 16H30, après des remerciements aux des participants-te

Rédaction du CR : Dr Philippe GRIPPON
Dr Daniel KOEHLIN

Docteur Philippe GRIPPON Président de la Commission Médicale Nationale
19 Rue de Bellevue 91480 VARENNES JARCY
pgrippon@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 07 87 84 19